

RÉPONSE DE SCGM À UNE DEMANDE D'INFORMATION

Origine : Demande de renseignements en date du 10 juillet 2000

Demandeur : Le Groupe STOP et Stratégies Énergétiques (S.É.)

Question **STOP-SÉ 19-15** **R&D sur l'efficacité des procédés industriels**

Référence: **SCGM-19-DOC2 P.2, L. 26-27 et P. 3, L.1-3:** *"Cependant, les activités de recherche et de développement sur l'efficacité de procédés industriels qui sont réalisées par ces deux groupes [N.D.L.R.: CTGN et groupe DATECH], et qui font partie de leurs activités intrinsèques, ne sont pas intégrées au présent PGÉE même s'il s'agit en grande partie d'efforts en efficacité énergétique."*

Demandes :

- i) Veuillez décrire les activités de recherche et de développement sur l'efficacité énergétique de procédés industriels réalisées par le CTGN et le Groupe DATECH.
 - ii) Veuillez énumérer ceux de ces procédés qui sont commercialisés par SCGM ou Gmi?
 - iii) Veuillez énumérer ceux de ces procédés qui sont commercialisés par d'autres entreprises.
 - iv) De quelle(s) autorité(s) administrative(s) relève la commercialisation par SCGM ou Gmi des procédés industriels issus du CTGN et du Groupe DATECH ?
 - v) Pour quelle raison les activités de recherche et de développement sur l'efficacité énergétique de procédés industriels réalisées par le CTGN et le Groupe DATECH ne sont pas intégrées au PGÉE?
 - vi) Sous quelles rubriques de la présente demande tarifaire apparaissent les activités de recherche et de développement sur l'efficacité énergétique de procédés industriels réalisées par le CTGN et le Groupe DATECH? Afin que nous puissions examiner les budgets sur la même période que le PGÉE, veuillez spécifier quels montants sont alloués pour les années 2000-2001, 2001-2002 et 2002-2003.
-

Réponses

- i) Voir réponse à la question 13.1 partie 2 du ROÉE, à la pièce SCGM-19, Document 3.25.
 - ii) Voir la réponse v).
 - iii) Voir la réponse v).
 - iv) Voir la réponse v).
 - v) Parce que les procédés industriels ne sont pas spécifiquement visés dans le cadre du présent PGÉE.
 - vi) Voir la réponse v).
-